



Manifestations d'intérêt - Comités de l'ACCTA

Chers membres de l'ACCTA,

Le conseil exécutif de l'ACCTA invite les membres à manifester leur intérêt pour siéger aux comités suivants :

- 1. Comité des élections**
- 2. Comité des femmes**
- 3. Comité technologique**
- 4. Comité de préparation aux catastrophes et d'intervention en cas de sinistre**

Remarque : Un appel à manifestation d'intérêt sera également lancé prochainement pour le comité de santé et de sécurité (SST) de l'ACCTA, une fois que les détails auront été finalisés.

Ces comités ont pour mission de promouvoir le bien-être des membres, la bonne gouvernance et la préparation opérationnelle. Si vous souhaitez siéger à un comité, veuillez consulter le mandat correspondant afin de comprendre les fonctions, la composition et la durée du mandat. Il s'agit de postes bénévoles, mais ils nécessiteront une certaine disponibilité et éventuellement quelques déplacements limités. Des possibilités de formation et de perfectionnement seront proposées.

- 1) Comité des élections**
 - a. Mandat - 3 ans (du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2028)
 - b. Consultez le mandat [\[ici\]](#)
- 2) Comité des femmes**
 - a. Mandat : 3 ans (du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2028)
 - b. Consultez le document relatif au mandat [\[ici\]](#)
- 3) Comité technologique**
 - a. Mandat : 3 ans (du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2028)
 - b. Consultez le document relatif au mandat [\[ici\]](#)
- 4) Comité de préparation aux catastrophes et d'intervention en cas de sinistre**
 - a. Mandat - À déterminer
 - b. Consultez le document relatif au mandat [\[ici\]](#)

Veuillez envoyer votre manifestation d'intérêt avant le 5 novembre 2025 à Scott Loder à l'adresse suivante : sloder@catca.ca

Solidairement,

Nick von Schoenberg
Président
&
Scott Loder
Vice-président exécutif